

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-170 DU 26 FEVRIER 2014

Chargeant **Madame Naomie AZARIA HOUNHOU**,
Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et
Moyennes Entreprises (MICPME) de l'intérim de
Madame **Dorothee A. KINDE GAZARD**, Ministre de la
Santé pour compter du **04 au 08 février 2014**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret 2013 - 457 du 08 octobre 2014 portant Composition du Gouvernement.

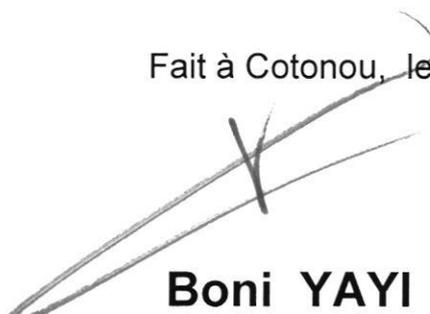
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **04 au 08 février 2014**, **Madame Naomie AZARIA HOUNHOU**, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME) est chargée de l'intérim de Madame **Dorothee A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 février 2014

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 10 - AN 6 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - SGG 4 - Autres Ministères 27.

ck

M